

PRÉPARATION AUX TESTS
D'ENTRÉE DES BPJEPS
AAN / APT / AF / BNSSA

CONSOLIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL
PRÉPARATION AU MÉTIER D'ÉDUCATEUR SPORTIF
SECOURISME - SAUVETAGE AQUATIQUE

La formation

Lieux :

CREPS de Strasbourg
Piscines de l'Eurométropole

Dates :

du 3 mars 2025 au 13 juin 2025

Volume horaire :

312 heures en centre,
105 heures en entreprise

Horaires de la formation

formation du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Effectif : 12 places

Frais pédagogiques : 3 082,56 €

Financement :

Financement dans le cadre
du Programme régional de Formation
(Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences)

Référence réglementaire

CARIF : GE1698020

Pour vous accompagner dans vos démarches
prendre contact avec le secrétariat du CREPS,
votre référent Pôle Emploi ou Mission Locale

Les conditions d'inscription

Tests de sélection :

Epreuves physiques et entretien
d'admission :

Sélection 1 : le mercredi 5 février 2025

Sélection 2 : le mercredi 19 février 2025

Date de clôture : vendredi 10 février 2025

Inscription en ligne sur le site du CREPS

www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-PREPASPORT

Les informations

Réunions d'information au CREPS de Strasbourg :

- mercredi 4 décembre 2024 à 14h
- mercredi 18 décembre 2024 à 10h30
- mercredi 8 janvier 2025 à 14h

Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous :
demande de rendez-vous auprès du secrétariat.

Le cursus

Les différents modules de la formation permettent aux candidats de vérifier et ancrer leur projet professionnel dans la filière sportive, de définir la ou les cibles de formation qualifiante et de se préparer aux étapes pour y accéder. Préparation aux épreuves de sélection de 3 différents BPJEPS (Activités Aquatiques et de la Natation, Activités Physiques pour Tous, Activités de la Forme). La formation comprend des modules permettant de satisfaire aux diplômes du PSE1 et du BNSSA.

Objectifs

L'apprenant doit être capable de :

- Elaborer et construire son projet professionnel.
- Appréhender l'environnement et les rôles des différents acteurs du champ sportif.
- Connaître les missions d'un éducateur sportif et savoir identifier les différents risques liés aux milieux et aux pratiques de chaque discipline.
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse, en ou hors milieu aquatique.

Contenus

- Formation sportive : développement de ses compétences physiques et d'encadrement d'APS.
- Formation aquatique : entraînements en piscine (conseils de préparation, suivi personnalisé)
- Formation au secourisme (PSC1/PSE1) et apprentissage des techniques de sauvetage (BNSSA).
- Découverte de l'environnement professionnel et culture sportive.
- Période d'immersion en entreprise.
- Préparation de son projet professionnel vers le Métier d'Éducateur Sportif.
- Préparation aux tests d'entrée de 3 BPJEPS

Moyens et méthodes pédagogiques

- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique, travaux dirigés, simulation d'épreuves,
- Individualisation des parcours (AAN, APT, AF)
- Salles de formation du CREPS et piscines de l'Eurométropole.
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, intervenants extérieurs brevetés d'Etat et partenariats.

Modalités d'évaluation

- Présentation du projet professionnel.
- L'observation des aptitudes physiques du candidat à travers sa progression.
- Simulation de tests de sélection du BPJEPS : capacités à communiquer et se présenter oralement, aptitudes rédactionnelles et veille informationnelle active dans le champ du sport.

Public concerné

Demandeurs d'emploi ou jeunes inscrits à une mission locale, âgés de 18 ans minimum :
- avoir une pratique régulière d'un sport à titre individuel ou collectif, dans un cadre de loisir, au sein d'un club sportif, d'une salle de remise en forme
- ou bons nageurs envisageant un projet professionnel dans les métiers de la natation (BNSSA)

Prérequis

- Être médicalement apte, présenter exclusivement le certificat médical spécifique figurant sur le site internet du Creps
- Répondre à l'obligation d'honorabilité
- Satisfaire aux épreuves techniques : Evaluation du niveau d'aptitude à la pratique sportive, le candidat sera observé :
 - en activité d'animation sportive collective en sous-groupes,
 - sur un test d'endurance en course à pied (400 m à son rythme),
 - test d'aptitude à la nage (25m minimum),
 - **Profils nageurs BNSSA** : réalisation d'un 200 m en crawl, d'un 50 m (25 m sprint crawl et 25 m brasse) et déplacement en apnée sans distance minimale exigée.

Organisateur

CREPS de Strasbourg en partenariat avec l'Eurométropole, la Région Grand Est et Pôle Emploi.
Département Formation : 4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
Tél : 03 88 10 47 70 - Mail : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Hélène NOËL, Coordinatrice au CREPS de Strasbourg